DECISION N°4/2025

Objet : Tarifs des activités et adhésions de l'Espace Jeunesse de Vailhauquès

Monsieur Hussam AL MALLAK, Maire de la commune de Vailhauquès,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22 N°2,

Vu la délibération en date du 10 Juillet 2020 par laquelle le conseil municipal délègue au maire ses attributions fixer dans les limites d'un montant de 3 000,00 €, les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Vu la délibération en date du 11 Juillet 2008 créant une régie de recettes et d'avance pour l'espace jeunesse,

DECIDE

Les tarifs des activités organisées par l'Espace Jeunesse sont les suivants :

Intitulé	Dates	Tarifs
Soirée Tacos	17/10/2025	3,00 €
Sortie Escalade	22 et 23/10/2025	10,00 €
Sortie Escape Game	29/10/2025	10,00 €
Soirée Cinéma	23/10/2025	3,00 €

Intitulé	Quotient familial	Tarifs à l'année	Tarifs petites vacances	Tarifs vacances été
Adhésion	0 € à 500 €	35 €	10 €	13 €
	501 € à 1 000 €	40 €	12 €	15 €
	1 001 € à 1 500 €	50 €	14 €	18 €
	1 501 € à 2 000 €	60 €	16 €	21 €
	2 001 € à 2 500 €	65 €	18 €	23 €
	Supérieur à 2 501 €	70 €	20 €	25 €

Les bons CAF sont acceptés en déduction de ces tarifs et varient en fonction de la composition de la famille. La déduction faite sera remboursée après par la Caisse d'Allocation Familiale.

Il sera rendu compte au conseil municipal, à sa plus prochaine séance, de la présente décision.

Fait à Vailhauquès, le 15/10/2025
Le Maire,
H. AL MALLAK

Le Maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision;
- Informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Publié sur le site internet de la commune le :
Déposé en préfecture le :
Le Maire,